

menté la situation actuelle et décrit les divers aspects du problème de l'habitation. Certains ont pris la peine de faire des propositions; d'autres, comme le député de Broadview (M. Gilbert), ont présenté une longue liste offrant un choix de solutions. Mais, en général, ce fut une kyrielle de statistiques et de généralisations semblables à celles qu'entend la Chambre depuis un an sur un sujet très complexe et très difficile.

Cependant, il ressort une chose du débat d'aujourd'hui: c'est que pratiquement tous les députés d'en face, sauf de rares exceptions, ont déploré l'inflation et signalé qu'elle joue un rôle négatif à l'égard de l'habitation. Je ne saurais imaginer d'approbation plus significative des efforts déployés actuellement par le ministre des Finances (M. Benson) pour briser les rems de l'inflation, que ce leitmotiv du débat d'aujourd'hui. Même les vis-à-vis semblent reconnaître la valeur de sa détermination.

Si l'on jette un coup d'œil sur la politique en matière de logement depuis deux ans, on constate que le problème devient graduellement moins aigu. On l'attaque région par région, en commençant par loger les Canadiens qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus. Avant d'aborder cette tâche, le gouvernement fédéral a présenté un document rédigé par un groupe d'étude qui, pour la première fois, indiquait clairement la complexité du problème qui consiste à fournir des logements aux Canadiens.

Dans la mesure où cela relève du gouvernement, les principales recommandations du rapport, à l'exception de quatre ou cinq, ont été mises en application. Certaines, il est vrai, ne l'ont pas été. Pour certaines, il faut attendre le moment opportun. L'une d'elle a été concrétisée mercredi dernier lorsque le ministre d'État chargé de l'habitation (M. Andras) a annoncé à Halifax la création d'un conseil à trois niveaux, réalisation devenue possible par suite d'un changement radical de l'attitude d'une des principales provinces du pays, le Québec. Cette nouvelle annoncée, on espère que les autres provinces emboîteront le pas et adopteront la conception de conseil à trois niveaux, et ceci s'applique aussi, bien entendu, à l'Ontario.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) nous a illustré, ce matin, la complexité du problème en nous lisant des annonces publiées dans un journal de Montréal et qui démontraient que la situation à Montréal est bien différente de celle de Toronto. Il a relevé des petites annonces où l'on offrait, à Montréal, des maisons en vente pour \$14,500 sur versement initial de \$500. On ne peut donc pas, pour être honnête, généraliser et qualifier

de crise nationale la situation immobilière. On perçoit des variations d'une région ou d'une province à l'autre, et les éléments même qui varient ne sont pas partout les mêmes.

Pour ce qui est du deuxième aspect de la question, le gouvernement s'en occupe depuis des années et a donné priorité à la construction de logements pour les Canadiens à faible revenu. D'autres orateurs ont fourni des chiffres à cet égard. Autrement dit, étant donné les ressources disponibles, on a pu accorder la priorité à l'aspect le plus urgent du problème global de l'habitation en fournissant des logements décentes aux Canadiens qui n'ont pas les moyens de se loger. Dans le cadre de cette politique générale, en avril dernier on a été témoin d'une innovation: de nouveaux taux de loyers et de nouveaux règlements pour ceux qui occupent des logements à loyer modéré. On a aussi ajouté à la loi nationale sur l'habitation une disposition fort importante qui permet d'inclure désormais des aménagements sociaux et récréatifs dans les projets futurs, quelle que soit leur importance, parce qu'on en a reconnu la nécessité. Autre initiative dans ce domaine: le montant de 27 millions de dollars fourni cette année à l'égard des emprunts pour la construction de logements à dividendes limités. Cette initiative, là encore, vise les Canadiens nécessiteux.

• (4.50 p.m.)

Une autre mesure encore: le montant de 200 millions de dollars affecté aux Canadiens à faible revenu. Cette disposition encourage, stimule et convie les Canadiens à soumettre de nouvelles idées, de nouvelles conceptions et de nouveaux modèles pour procurer, j'imagine, au gouvernement l'apport dont il a besoin pour la construction de maisons destinées aux Canadiens à revenu moyen. Cette mesure est une preuve du moins que nous abordons la question du logement de nos jours en fonction des moyens disponibles, plutôt qu'à une échelle universelle et gigantesque, comme le voudraient quelques députés de l'opposition. L'effet de ces mesures se fera probablement sentir au cours de la deuxième moitié de 1970. Nous examinons par conséquent aujourd'hui des statistiques et des chiffres qui ne nous donnent pas une idée de toute l'année 1970. Quel que soit le chiffre total—nous avons raison de croire qu'il sera passablement encourageant—une vaine complaisance n'est sûrement pas de mise à ce sujet. Les politiques de logement sont l'objet de critiques dans tous les pays, et avec raison, car tout le monde a droit à une amélioration de ses conditions de logement. Nous devons nous efforcer d'élever les normes, au Canada. Cependant, si l'on jette un coup d'œil sur ce qui a été fait depuis 1968 jusqu'à ce jour, il